

Les crédits

Au cours des neuf dernières années, nous avons pris de très graves décisions, politiquement impopulaires, mais révolutionnaires. On commence à constater que ces décisions étaient les bonnes. Le Canada sortira haut la main de cette récession que nous venons de traverser. Les Canadiens comprennent la situation économique et sont prêts à récompenser le Parti conservateur en lui accordant une autre majorité cette année, cela ne fait aucun doute.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je tiens à faire des observations constructives à mon collègue.

À la mi-décembre, le ministre des Finances a présenté un exposé économique. Il a proposé par la même occasion d'apporter des modifications à la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Il a déclaré que la petite entreprise constituait la principale source de création d'emplois au Canada. Mon parti souscrit à ce point de vue.

Lorsque le projet de loi C-99 a été déposé à la Chambre des communes, nous avons fait preuve de coopération à l'étape de l'étude en comité. Nous avons collaboré à l'adoption du projet de loi car nous croyons que les quelque 960 000 petites entreprises visées par la loi doivent être aidées et encouragées.

Lors de l'étude de la mesure précédente, appelée l'initiative de la prospérité, le gouvernement a dit à la Chambre des communes après l'étape de la deuxième lecture qu'il avait dépensé des millions de dollars pour faire la promotion de cette mesure, sur le thème «on peut y arriver».

• (1255)

Le projet de loi va franchir toutes les étapes à la Chambre des communes; il doit recevoir la sanction royale aujourd'hui ou demain au Sénat car, comme le gouvernement est majoritaire au Sénat, il sait que le projet de loi y sera adopté. Pourquoi le gouvernement, s'il est tellement attaché à la petite entreprise, refuse-t-il d'informer les Canadiens, ceux qui songent à se lancer en affaires, ceux-là même qui créeront des emplois et qui, d'assistés sociaux, deviendront des créateurs d'emplois et paieront des impôts, de l'existence de sa propre loi? Pourquoi le gouvernement ne veille-t-il pas à la mise en oeuvre de son propre projet de loi? En effet, j'ai appris qu'une vingtaine de directeurs de petites entreprises qui se sont adressés à la Banque de Montréal, à la Banque Royale, à la Banque de commerce canadienne impériale, pour n'en nommer que quelques-unes, au cours des deux

dernières semaines, se sont tous vu répondre par ces institutions qu'elles ignoraient tout de cette initiative.

J'ai fait connaître la teneur du projet de loi, j'ai adopté une attitude positive, mais le gouvernement, lui, n'en parle pas et nuit ainsi à ses propres efforts pour remettre les gens au travail.

Aussi, je demande au ministre, dans un esprit constructif, de nous dire pourquoi le gouvernement refuse d'informer les Canadiens de l'existence du projet de loi.

M. McDermid: Nous allons le faire, monsieur le Président. Cela ne fait aucun doute, mais comparer cette affaire avec la campagne «oui, nous sommes capables», c'est comme comparer des pommes avec des oranges. Cette campagne ne s'est accompagnée d'aucun projet de loi. Je me réjouis de que le député appuie ce document, car il met très bien en évidence la prospérité de deux entreprises canadiennes. En effet, le député sait pertinemment—et il en conviendra avec moi—que les journaux sont remplis d'histoires d'entreprises qui n'ont pas su être concurrentielles et qui ont dû fermer leurs portes ou d'autres choses du genre.

Ce que nous essayons de dire aux Canadiens, c'est de garder l'espoir, car nous avons d'excellentes entreprises au Canada et, oui, nous pouvons être concurrentiels. Nous pouvons être fiers, car nombre de ces entreprises sont de petites entreprises.

M. Mills: La Loi sur les prêts aux petites entreprises.

M. McDermid: Le député a eu la parole pendant cinq minutes. Qu'il ait l'obligeance de me laisser répondre à la question à ma guise. Je n'ai pas interrompu le député. Peut-être aura-t-il la courtoisie de me rendre la pareille.

M. Mills: Il n'a cessé de m'interrompre lorsque j'ai présenté mes observations.

M. McDermid: C'est ce qu'il a fait avec moi aussi. Alors, nous sommes quitte, d'accord? Le programme «Oui, nous sommes capables» est un véritable succès. Il a été très bien accueilli par la population. Cela ne fait aucun doute, mais il ne s'est accompagné d'aucun projet de loi. Nous ferons la promotion du projet de loi une fois qu'il aura été adopté et que le ministre chargé des Petites entreprises se sera assuré auprès des banques qu'elles participeront au programme. Je crois que les banques attendent que le projet de loi soit adopté avant d'en faire la promotion. Le projet de loi recevra la sanction royale aujourd'hui ou demain, comme l'a fait remarquer le député; nous veillerons ensuite à en faire la promotion, car c'est un projet de loi très important.